

Le 27 juillet 2022

L'honorable Bruce Fitch
Ministre de la Santé
Chancery Place
C.P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1

Par courriel : bruce.fitch@gnb.ca

Monsieur le ministre Fitch,

Les employeurs font actuellement face à une pénurie de main-d'œuvre sans précédent. Les économistes ont longtemps mis en garde contre la pénurie de main-d'œuvre qui s'annonce en raison du vieillissement de notre population. Selon le Guichet emplois du gouvernement du Canada, en 2021, les personnes âgées de 55 ans et plus représenteront 45,2 % de la population en âge de travailler du Nouveau-Brunswick. On prévoit que ce chiffre atteindra 48 % en 2031. Selon Statistique Canada, à la fin du mois de mars, il y avait 16 000 emplois vacants au Nouveau-Brunswick. Ces chiffres ont empiré avec la raréfaction des employés saisonniers du tourisme. L'augmentation de l'immigration est présentée comme la solution à nos besoins en main-d'œuvre et le Nouveau-Brunswick s'est relativement bien débrouillé à cet égard puisque notre population provinciale a dépassé les 800 000 habitants plus tôt cette année.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a fait un pas en avant en matière de rétention des nouveaux arrivants ce printemps en présentant la Loi sur les pratiques d'inscription équitables dans les professions réglementées. Cette loi oblige les 50 organismes de réglementation qui régissent des professions allant des médecins aux directeurs de funérailles à établir des " processus de demande et d'inscription transparents, objectifs, impartiaux et efficaces ". Il reste à voir si la nouvelle loi crée des voies simplifiées pour la reconnaissance des titres de compétences étrangers, mais c'est un début.

Cependant, les nouveaux arrivants dans notre province doivent attendre plusieurs mois, sans aucune mise à jour du statut de leur demande, pour recevoir leur carte d'assurance-maladie du Nouveau-Brunswick, bien après les délais applicables énoncés dans la Loi sur le paiement des services médicaux du Nouveau-Brunswick. Les immigrants nouvellement arrivés et les nouveaux arrivants d'autres provinces canadiennes ont tous dû faire face à des délais d'attente tout aussi longs. Ce long délai limite l'accès à certains services liés à la santé et cause un stress supplémentaire, des soucis financiers et une réticence à rechercher les services dont ils ont tant besoin.

En raison d'une particularité de la réglementation provinciale, les étudiants qui arrivent pour commencer leurs études en janvier doivent attendre de pouvoir fournir une confirmation d'inscription pour les sessions d'hiver et d'automne avant d'être admissibles. Et ce, malgré le fait que la Loi sur le paiement des services médicaux stipule que les étudiants à temps plein titulaires d'un permis d'études ont droit aux services de l'assurance-maladie "le premier jour des cours".

La province a récemment montré qu'elle pouvait réagir rapidement à ce problème et offrir un niveau de service élevé en fournissant un accès à l'assurance-maladie en quelques jours aux Ukrainiens récemment arrivés fuyant la guerre. Nous devons augmenter la capacité de traitement, afin que ce niveau de service devienne la norme pour tous les nouveaux arrivants au Nouveau-Brunswick, peu importe les circonstances.

Le Nouveau-Brunswick doit attirer des gens dans notre province pour combler ses pénuries d'emplois et, si notre gouvernement est vraiment déterminé à atteindre cet objectif, nous devons faire de notre mieux pour rester attrayants pour les nouveaux arrivants. La façon dont nous traitons et servons nos nouveaux arrivants affecte non seulement nos chances que les nouveaux arrivants restent de façon permanente au Nouveau-Brunswick, mais aussi notre potentiel d'attirer de nouvelles personnes supplémentaires dont la province a tant besoin.

L'augmentation du nombre d'immigrants n'est plus une raison valable pour expliquer les retards. Une myriade d'organisations a travaillé à attirer les nouveaux arrivants, la province a déclaré que l'attraction des nouveaux arrivants était une priorité et maintenant la province doit de toute urgence régler le problème de l'incertitude médicale dans laquelle se trouvent ces nouveaux arrivants.

En tant que principaux porte-parole de la communauté d'affaires de la province, nous, les Chambres, souhaitons une fois de plus ajouter notre voix à l'inquiétude croissante concernant cette question et vous implorer, en tant que ministre de la Santé, de travailler à la réduction rapide de ces retards dans l'émission des cartes d'assurance-maladie pour tous les nouveaux arrivants dans notre province.

Nous restons disponibles pour discuter de cette question et des solutions à votre convenance.

Sincèrement,

John Wishart
PDG
Chambre de commerce pour le Grand Moncton

Krista Ross
PDG
Chambre de commerce de Fredericton

David Duplisea
PDG
Chambre de commerce de la région de Saint John

Julie Pinette
Directrice générale
Chambre de commerce Chaleur

Cathy Pelletier
Directrice générale
Chambre de commerce de la région d'Edmundston

Natalie Cormier
Présidente
Chambre de commerce de Cap-Pelé/Beaubassin-Est

Gilles Beaulieu
PDG
Chambre de commerce de la Vallée

Cc : L'honorable Blaine Higgs, premier ministre
L'honorable Arlene Dunn, ministre du Développement économique et de la Petite entreprise
L'honorable Mary E. Wilson, ministre responsable de Services Nouveau-Brunswick Wilson
L'honorable Daniel Allain, Moncton-Est
L'honorable Ernie Steeves, Moncton-Nord-Ouest
L'honorable Hugh J.A. Flemming, Rothesay
L'honorable Dorothy Shephard, Saint John Lancaster
L'honorable Mike Holland, Albert
L'honorable Jill Green, Fredericton-Nord
L'honorable Trevor A. Holder, Portland-Simons
L'honorable Dominic Cardy, Fredericton-Ouest-Hanwell
L'honorable Tammy Scott-Wallace, Sussex-Fundy-St.Martins
L'honorable Margaret Johnson, Carleton- Victoria
L'honorable Gary Crossman, Hampton
L'honorable Bill Oliver, Kings Centre
L'honorable Glen Savoie, Saint John-Est
L'honorable Roger Melanson, chef intérimaire, Parti libéral du Nouveau-Brunswick
L'honorable David Coon, chef du Parti vert du Nouveau-Brunswick
Greg Turner, Moncton-Sud
Glen Savoie, Saint John-Est
Andrea Anderson-Mason, Saint John-Ouest
Réjean Savoie, Baie de Miramichi-Neguac
Michelle Conroy, Miramichi
Jeff Carr, New-Maryland-Sunbury
Richard Ames, Carleton-York
Sherry Wilson, Moncton-Sud-Ouest
Bill Hogan, Carleton
Ryan P. Cullins, Fredericton-York
Kathy Bockus, Sainte-Croix
Ross Wetmore, Gagetown-Petitcodiac
Kris Austin, Fredericton-Grand Lake
Nina Forbes, directrice des opérations de l'assurance-maladie